

Conseil Municipal du mardi 1 décembre 2020 à 17h00

Ordre du Jour

Etat des décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir donnée par le Conseil Municipal en application de la délibération n°3 du 26 mai 2020, et par arrêtés de subdélégation des 03 juin 2020 et 11 juin 2020 : Juin, Juillet, Août, Septembre et Octobre 2020

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1 Construction du groupe scolaire Chasse Royale labellisé « cité éducative » rue Hector Berlioz à Valenciennes - Description du programme de l'opération - Enveloppe financière prévisionnelle - Lancement de la procédure du concours de maîtrise de d'œuvre
- 2 Date de dérogation au repos dominical - année 2021
- 3 Saisine de la Commission Consultative des Services Publics Locaux - Principe de délégation à l'organe exécutif
- 4 Désignation des représentants au sein de la Commission de Délégation de Service Public (C.D.S.P) - Modificatif
- 5 Désignation des membres de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes entre la ville de Valenciennes et la Ville de La Sentinelle relatif aux marchés publics de travaux de voiries sur un périmètre déterminé sur la commune de Valenciennes et la commune de la Sentinelle.
- 6 Désignation des représentants au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (C.C.S.P.L) - Modificatif
- 7 Projet de délégation de service public fourrière automobile - Saisine CCSPL.
- 8 Statuts SAEM et modification des représentants du conseil municipal
- 9 Modification des représentants nommés par le Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration de l'Office Valenciennois de la Jeunesse et des Sports (O.V.J.S.)
- 10 Groupement de commandes entre la Ville de Valenciennes et le Centre Communal d'Actions Sociales de Valenciennes pour la fourniture d'Équipement de Protection Individuelle des agents
- 11 Groupements de commande relatif à l'achat de papiers, d'enveloppes et de petites fournitures de bureau
- 12 Soutien aux associations de commerçants suite à l'appel à projets

RÉGULARISATIONS FONCIÈRES

- 13 Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle cédée par la société COGESPRIM cadastrée W n° 463 (voirie) rue François Colliez et classement dans le domaine public communal de la voirie et des réseaux
- 14 Echange de terrain entre la Ville de Valenciennes et la Caisse Mutuelle et d'Action Sociale des Industries (CMASI) rue du Pont de Fer
- 15 Echange de terrain sans soulte entre la Ville de Valenciennes et le Syndicat des Copropriétaires de la résidence des Comtes du Hainaut - rue Salle le Comte
- 16 Transfert des biens immobiliers du Collège Chasse Royale au profit du Conseil Départemental du Nord
- 17 Cession à l'euro symbolique d'une emprise de 10 m² située 36 rue Jules DELSART à Valenciennes - prescription acquisitive trentenaire

DEMANDE DE SUBVENTIONS

- 18 Demande de subventions sur le programme d'investissement de la ville de Valenciennes dans le cadre du Plan de Relance de l'Etat
- 19 Coulée verte - Deuxième phase. Demande de fonds de concours.

CONVENTIONS

- 20 Convention de mise à disposition de moyens entre la ville de Valenciennes et Valenciennes Métropole pour le fonctionnement du service commun « Numérique et Informatique »
- 21 Convention de partenariat avec le Centre de Formation de Musiciens Intervenants (CFMI) de l'Université de Lille pour l'accueil de 2 étudiants
- 22 Convention entre la Ville et les écoles privées pour le versement du solde de la subvention relative à la prise en charge des dépenses de fonctionnement - année 2020
- 23 Convention de dépôt d'œuvres du musée à la Sous-Préfecture de Valenciennes
- 24 Convention de coopération sur l'Armarium, la bibliothèque numérique du patrimoine écrit, graphique et littéraire des Hauts-de-France
- 25 Renouvellement du conventionnement avec l'ANTAI pour la mise en œuvre du Forfait de Post-Stationnement

FINANCES

- 26 Exonération 2020 de la redevance d'occupation du Domaine Public pour les Terrasses Fermées-Covid19
- 27 Barème indemnisation pour dégâts occasionnés aux portiques du Pont Villars à Valenciennes
- 28 Décision modificative n°2 exercice 2020 - Budget Principal et Budget Annexe Centre Aquatique
- 29 Actualisation de l'autorisation 2017-01 « Centre Aquatique» - budget annexe « Centre Aquatique » - exercice 2020
- 30 Concession de service pour la gestion du centre aquatique de Valenciennes - Avenant n°2
- 31 Concession de service pour la gestion du centre aquatique de Valenciennes - Protocole d'accord indemnitaire - COVID 19
- 32 Débat et rapport d'orientations budgétaires 2021
- 33 Rapport d'activité du SIMOUV 2019
- 34 Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes - Association VAFC
- 35 Admissions en non-valeurs 2020
- 36 Clôture de legs consentis au profit de la ville de Valenciennes



Conseil Municipal
Compte rendu sommaire de la séance du 1 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le 01 décembre, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la ville de VALENCIENNES, régulièrement convoqué le 25 novembre 2020, est réuni au lieu Hôtel de ville - Grand Salon, sous la présidence de Monsieur Laurent DEGALLAIX, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43
Secrétaire de séance : M. Franck DELOGE et Mme Elodie CARON

Etaient présents :

M. Laurent DEGALLAIX, M. Armand AUDEGOND, Mme Aurore COLSON, M. Arnaud L'HERMINE, Mme Valérie BEYROUTI, M. Didier RIZZO, M. Mattéo GUALANO, Mme Delphine ALEXANDRE, Mme Ludivine BILLOIR, M. Karim GANA, Mme Fabienne LAMBERT, Mme Jeanine NOIRET, M. Jean-Marcel GRANDAME, M. Guy MARCHANT, Mme Joëlle ANDRIS, M. Bernard MOREAU, M. Maurice SPRATBROW, Mme Monique HEGO, Mme Maryse DUMORTIER, M. Régis DUFOUR-LEFORT, Mme Geneviève MANNARINO, M. Patrick ROUSSIES, M. Franck KOLLER, M. Salvatore DI VITA, Mme Sophie MERIAUX, Mme Elisa CAUDRELIER, M. Michaël MARTINEZ, M. Lorenzo DEL CIOTTO, Mme Emilie LECLERCQ, Mme Elodie CARON, Mme Kostia HUANT, M. José PRESSOIR, Mme Luce TROADEC, M. Quentin OMONT, Mme Chantal PLAQUET, M. Franck DELOGE, Mme Nathalie LORETTE.

Excusés avec pouvoir : Mme Valérie LORRIAUX excusé, qui a donné pouvoir à M. Karim GANA, Mme Déborah SANIEZ excusé, qui a donné pouvoir à Mme Fabienne LAMBERT, M. Didier LEGRAND excusé, qui a donné pouvoir à Mme Kostia HUANT, M. Michel BROUILLARD excusé, qui a donné pouvoir à Mme Kostia HUANT.

Absents : M. Daniel CAPPELLE, Mme Maryse DUMORTIER absente aux délibérations 1 à 31 incluses, Mme Isabelle DESOIL.

Ordre du jour

Etat des décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir donnée par le Conseil Municipal en application de la délibération n°3 du 26 mai 2020, et par arrêtés de subdélégation des 03 juin 2020 et 11 juin 2020 : Juin, Juillet, Août, Septembre et Octobre 2020

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1 Construction du groupe scolaire Chasse Royale labellisé ' cité éducative ' rue Hector Berlioz à Valenciennes - Description du programme de l'opération - Enveloppe financière prévisionnelle - Lancement de la procédure du concours de maîtrise de d'œuvre

Le Conseil Municipal, par 40 voix pour, décide :

- D'approuver le programme du projet de construction du groupe scolaire Chasse Royale labellisé « cité éducative » sur la base de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée au travaux de 12 350 000 € HT valeur juillet 2020
- D'autoriser le lancement d'un concours restreint sur « Esquisse plus » en application de l'article L 2125-2^{et} et des articles R 2162-15 à R 2162.26 et R 2172-1 à R 2172-6 du code de la commande publique (CCP).
- De fixer à 3 maximum le nombre de candidats admis à concourir sous réserve d'un nombre suffisant de candidats répondant aux critères de sélection des candidatures
- De fixer à 80 000 € HT l'indemnité qui sera allouée sur proposition du jury à chaque concurrent ayant remis des prestations et ceci dans les conditions prévues dans le règlement de concours
- De fixer le montant de de l'indemnité sur la base de 740 € HT pour une vacation journalière et 370 € HT pour une vacation à la demi-journée, compris frais de déplacement.
- De dire que les crédits sont prévus au budget principal – exercice 2021 et suivants

2 Date de dérogation au repos dominical - année 2021

Le Conseil Municipal, par 39 voix pour, 1 abstention (Mme LORETTE), décide :

- De se prononcer favorablement sur le choix des dates relevant de la dérogation au repos dominical, à savoir :
Les dimanches 10 janvier, 11 avril, 27 juin, 28 novembre et 5,12,19,28 décembre 2021

3 Saisine de la Commission Consultative des Services Publics Locaux - Principe de délégation à l'organe exécutif

Le Conseil Municipal, par 40 voix pour, décide :

- d'apporter le complément suivant à la délibération n° 35 du 26 mai 2020, à savoir :
« De donner délégation à Monsieur le Maire ou son représentant de saisir, pour avis la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) pour tout projet de délégation de service public, pour tout projet de

création d'une régie dotée de l'autonomie financière ainsi que tout projet de partenariat, dans les conditions exposées »

- 4 **Désignation des représentants au sein de la Commission de Délégation de Service Public (C.D.S.P) - Modificatif**
Le Conseil Municipal, par 34 voix pour, 6 abstentions (Mme HUANT, M. LEGRAND, M. BROUILLARD, M. PRESSOIR, Mme TROADEC, M. OMONT), décide :
- De désigner :
- Mme Valérie BEYROUTI en tant que membre élu(e) titulaire, remplaçant(e) de G. MARCHANT
- M. Lorenzo DEL CIOTTO en tant que membre élu(e) titulaire, remplaçant(e) d'A. L'HERMINE
- Mme Delphine ALEXANDRE en tant que membre élu(e) titulaire, remplaçant(e) d'A. AUDEGOND
- 5 **Désignation des membres de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes entre la ville de Valenciennes et la Ville de La Sentinelle relatif aux marchés publics de travaux de voiries sur un périmètre déterminé sur la commune de Valenciennes et la commune de la Sentinelle.**
Le Conseil Municipal, par 34 voix pour, 6 abstentions (Mme HUANT, M. LEGRAND, M. BROUILLARD, M. PRESSOIR, Mme TROADEC, M. OMONT), décide :
- de désigner :
- M. Mattéo GUALANO comme membre titulaire
Et
- M Karim GANA comme membre suppléant
- 6 **Désignation des représentants au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (C.C.S.P.L) - Modificatif**
Le Conseil Municipal, par 34 voix pour, 6 abstentions (Mme HUANT, M. LEGRAND, M. BROUILLARD, M. PRESSOIR, Mme TROADEC, M. OMONT), décide :
- de désigner Mme Delphine ALEXANDRE en tant que membre élu(e) permanent Remplaçant(e) de M. Armand AUDEGOND
- 7 **Projet de délégation de service public fourrière automobile - Saisine CCSPL.**
Le Conseil Municipal, par 40 voix pour, décide :
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à saisir la CCSPL afin de recueillir son avis sur le recours au principe de délégation de service public de fourrière automobile pour la commune de Valenciennes,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à prendre tous les actes relatifs à la mise en œuvre de la présente délibération.
- 8 **Statuts SAEM et modification des représentants du conseil municipal**
Le Conseil Municipal, par 33 voix pour, 7 non participations au vote (M. RIZZO, M. GUALANO, Mme NOIRET, M. MARCHANT, M. DI VITA, Mme CAUDRELIER, Mme LECLERCQ) décide :
- D'approuver les nouveaux statuts de la SAEM PA,
- D'acter la démission de madame Emilie LECLERCQ et de monsieur Salvatore DI VITA de la SAEM PA, pour rapporter à cinq le nombre des représentants de la Ville à la SAEM PA, à savoir :
o Guy MARCHANT
o Didier RIZZO
o Mattéo GUALANO
o Jeanine NOIRET
o Elisa CAUDRELIER
- D'acter également le fait que Monsieur MARCHANT, comte-tenu de l'état du droit des sociétés d'économie mixte, fait fonction de Président de ladite SAEM PA, en tant que représentant de l'actionnaire majoritaire qu'est la ville au sein de cette structure.
- 9 **Modification des représentants nommés par le Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration de l'Office Valenciennois de la Jeunesse et des Sports (O.V.J.S.)**
Le Conseil Municipal, par 40 voix pour, décide :
- D'annuler la délibération numéro 28 du Conseil Municipal du 26 mai 2020.
- De déposer 1 liste au président de séance qui accorde quelques minutes à cette fin et en indique la composition à l'assemblée.



- De prononcer à l'unanimité le caractère public du scrutin
- De procéder au vote désignant les membres pour siéger au sein de l'O.V.J.S., par vote à la main levée, à savoir :
 - o 4 membres nommés par le conseil municipal
 - M. Lorenzo DEL CIOTTO - M. Karim GANA - M. Mattéo GUALANO -M. Patrick CHARTIN
 - o 1 représentant du monde associatif reconnu pour ses compétences sportives
 - M. Antoine CAMPUS

10 Groupement de commandes entre la Ville de Valenciennes et le Centre Communal d'Actions Sociales de Valenciennes pour la fourniture d'Équipement de Protection Individuelle des agents

Le Conseil Municipal, par 40 voix pour, décide :

- De constituer un groupement de commandes pour la fourniture de d'équipement de protection individuelle.
- D'approuver la convention constitutive du groupement présentée

11 Groupements de commande relatif à l'achat de papiers, d'enveloppes et de petites fournitures de bureau

Le Conseil Municipal, par 40 voix pour, décide :

- D'adhérer au groupement de commandes relatif à l'achat de papiers,
- D'adhérer au groupement de commandes relatif à l'achat d'enveloppes,
- D'adhérer au groupement de commandes relatif à l'achat de petites fournitures de bureau,
- D'approuver les conventions constitutives du groupement de commandes présentées,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer et à notifier à Valenciennes Métropole l'adhésion de la commune de Valenciennes au groupement et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- De s'engager à communiquer au coordonnateur du groupement la nature et l'étendue de ses besoins en vue de la passation des marchés ou accords-cadres lancés par les groupements,
- D'autoriser Valenciennes Métropole, en sa qualité de coordonnateur, à signer et notifier les marchés, accords-cadres et modifications conclus dans le cadre du groupement,
- De s'engager à exécuter avec la ou les entreprise(s) retenue(s) les marchés et/ou accords-cadres conclus dans le cadre du groupement,
- De s'engager à régler les sommes dues au titre des marchés ou accords-cadres et à les inscrire préalablement au budget.

12 Soutien aux associations de commerçants suite à l'appel à projets

Le Conseil Municipal, par 40 voix pour, décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à procéder au versement d'une subvention de :
 - o 2 000 € à l'association des commerçants de la place Saint Nicolas – « Le Village Saint Nicolas » (cpte tiers 26993),
 - o 2 000 € à l'association « Commerces du quartier Saint Géry » (cpte tiers 27244),
 - o 4 000 € à l'association de quartiers rue de Famars (cpte tiers 17169).

RÉGULARISATIONS FONCIÈRES

13 Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle cédée par la société COGESPRIM cadastrée W n° 463 (voirie) rue François Colliez et classement dans le domaine public communal de la voirie et des réseaux

Le Conseil Municipal, par 40 voix pour, décide :

- D'accepter la cession à l'euro symbolique par la société COGESPRIM de la voirie et des réseaux prolongeant la rue François Colliez repris au cadastre sous la référence W n° 463 pour une contenance de 1 074 m² représentant un linéaire de 150 m de voirie.
- D'autoriser, après incorporation dans le domaine privé communal, le classement dans le domaine public de la parcelle cadastrée W n° 463.
- De solliciter le Syndicat Intercommunal d'Assainissement pour l'intégration des ouvrages d'assainissement dans son patrimoine,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à ce dossier.



14 Echange de terrain entre la Ville de Valenciennes et la Caisse Mutuelle et d'Action Sociale des Industries (CMASI) rue du Pont de Fer

Le Conseil Municipal, par 40 voix pour, décide :

- D'autoriser l'échange foncier tel que repris ci-dessus entre la Ville de Valenciennes et la Caisse Mutuelle et d'Action Sociale des Industries (CMASI) avec paiement d'une soulte de 5 000 euros par la Ville au profit de la CMASI (les frais fiscaux et d'actes notariés seront réglés à parts égales entre les deux parties) ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte à intervenir.

15 Echange de terrain sans soulte entre la Ville de Valenciennes et le Syndicat des Copropriétaires de la résidence des Comtes du Hainaut - rue Salle le Comte

Le Conseil Municipal, par 40 voix pour, décide :

- D'entériner les délibérations n° 1483 du 24 juin 1993 et n° 1679 du 10 mars 1994 ;
- De constater la désaffectation et confirmer le déclassement du domaine public prononcés par délibération n° 1679 du Conseil Municipal du 10 mars 1994, d'une emprise de terrain d'une contenance d'environ 145 m², aménagée et affectée au parking privé de la résidence « les Comtes du Hainaut »,
- D'autoriser l'échange foncier sans soulte entre la Ville et le syndicat des copropriétaires de la résidence des Comtes du Hainaut tel que repris sur le plan présenté
- D'autoriser, après transfert de propriété, le classement dans le domaine public de la parcelle prochainement cadastrée AR n° 1075, d'une contenance d'environ 251 m²,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte à intervenir.

16 Transfert des biens immobiliers du Collège Chasse Royale au profit du Conseil Départemental du Nord

Le Conseil Municipal, par 38 voix pour, 2 non participations au vote (M. GRANDAME, M. SPRATBROW), décide :

- D'accepter le transfert à titre gratuit en pleine propriété au profit du Département du Nord de l'ensemble immobilier constituant le collège Chasse Royale soit une emprise foncière d'environ 18 711 m² ;
- D'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes à intervenir. Les frais de géomètre seront à la charge du Département du Nord.

17 Cession à l'euro symbolique d'une emprise de 10 m² située 36 rue Jules DELSART à Valenciennes - prescription acquisitive trentenaire

Le Conseil Municipal, par 40 voix pour, décide :

- De constater la prescription acquisitive trentenaire de la parcelle en cours de numérotation cadastrale pour environ 10 m² au profit de M. et Me Demory ;
- D'autoriser la cession à l'euro symbolique de ladite parcelle au profit de M et Mme Demory (frais d'acte à la charge de l'acquéreur) ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié ainsi que tout document à intervenir dans le cadre de cette cession.

DEMANDE DE SUBVENTIONS

18 Demande de subventions sur le programme d'investissement de la ville de Valenciennes dans le cadre du Plan de Relance de l'Etat

Le Conseil Municipal, par 40 voix pour, décide :

- De prendre acte de la volonté de la ville de Valenciennes de s'inscrire dans la démarche proposée par l'Etat au titre du plan de relance,
- De valider la liste des projets présentés,
- D'autoriser le Maire à se servir de la présente délibération pour défendre individuellement chacun de ces projets tant auprès de l'Etat au titre du plan de relance, mais aussi auprès de tout partenaire public susceptible de s'y associer financièrement,
- D'autoriser le Maire ou l' élu délégué à signer tous documents inhérent à cette démarche,
- De prendre acte qu'aucun crédit n'est actuellement inscrit, tant en dépenses qu'en recettes, sur les budgets à venir quant à ces projets ; ce n'est qu'un fois les accords de subventions confirmés que ceux-ci recevront une transcription budgétaire selon les procédures idoines.

19 Coulée verte - Deuxième phase. Demande de fonds de concours.

Le Conseil Municipal, par 40 voix pour, décide :

- De solliciter auprès de la communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole un fonds de concours à hauteur de 50 % du montant des travaux soit 240 000 euros
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents à venir

CONVENTIONS

20 Convention de mise à disposition de moyens entre la ville de Valenciennes et Valenciennes Métropole pour le fonctionnement du service commun ' Numérique et Informatique '

Le Conseil Municipal, par 40 voix pour, décide :

- D'approuver la mise à disposition de moyens au service commun « Numérique et Informatique » et ses modalités telles que définies dans la convention présentée ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment la convention de mise à disposition du service commun « Numérique et Informatique ».

21 Convention de partenariat avec le Centre de Formation de Musiciens Intervenants (CFMI) de l'Université de Lille pour l'accueil de 2 étudiants

Le Conseil Municipal, par 40 voix pour, décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec le Centre de Formation des Musiciens Intervenants de l'Université de Lille

22 Convention entre la Ville et les écoles privées pour le versement du solde de la subvention relative à la prise en charge des dépenses de fonctionnement - année 2020

Le Conseil Municipal, par 39 voix pour, 1 non-participation au vote (Mme COLSON), décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les quatre conventions avec les OGEC et l'association,
- D'accepter le versement des soldes des quatre subventions présentées.

23 Convention de dépôt d'œuvres du musée à la Sous-Préfecture de Valenciennes

Le Conseil Municipal, par 40 voix pour, décide :

- De signer la convention de dépôt d'œuvres avec la Sous-Préfecture de Valenciennes.

24 Convention de coopération sur l'Armarium, la bibliothèque numérique du patrimoine écrit, graphique et littéraire des Hauts-de-France

Le Conseil Municipal, par 40 voix pour, décide :

- D'approuver la Convention de coopération sur l'Armarium, la bibliothèque numérique du patrimoine écrit, graphique et littéraire des Hauts-de-France
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous documents s'y rapportant

25 Renouvellement du conventionnement avec l'ANTAI pour la mise en œuvre du Forfait de Post-Stationnement

Le Conseil Municipal, par 35 voix pour, 5 non participations au vote (M. AUDEGOND, M. KOLLER, M. DI VITA, M. MARTINEZ, Mme LECLERCQ), décide :

- D'Approuver les termes de la convention cycle complet de l'ANTAI présentée
- D'Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et ses éventuels avenants ainsi que tout acte permettant de rendre effective cette décision.

FINANCES

26 Exonération 2020 de la redevance d'occupation du Domaine Public pour les Terrasses Fermées-Covid19

Le Conseil Municipal, par 40 voix pour, décide :

- D'autoriser M. le Maire ou son représentant à effectuer tous les actes comptables permettant l'annulation, sur la période rappelée ci-avant des titres de recettes concernés

27 Barème indemnisation pour dégâts occasionnés aux portiques du Pont Villars à Valenciennes

Le Conseil Municipal, par 39 voix pour, 1 abstention (Mme LORETTE), décide :

- D'approuver l'actualisation du barème tarifaire à savoir :
 - Cout d'intervention de base des services municipaux : intervention forfaitisée de 192.28€
 - Cout d'intervention de la grue de levage et de son chauffeur : 102,71€/h multiplié par le temps horaire d'intervention, toute heure débutée étant intégralement due
 - Cout de réparation du dommage au portique, à ses accessoires, aux infrastructures et à la signalétique : facturation au réel

28 Décision modificative n°2 exercice 2020 - Budget Principal et Budget Annexe Centre Aquatique

Le Conseil Municipal, par 40 voix pour, décide :

- D'approuver la décision modificative n°2 du budget général dont le bilan par chapitre est le suivant :

BILAN DM N°2 Budget principal			
Libellé Chapitre	FONCTIONNEMENT		Libellé Chapitre
	Dépenses	Recettes	
Opérations réelles			
Chapitre 011	310 200,00		
Chapitre 014	55 000,00		
Chapitre 65 BA	117 000,00		
Opérations d'ordre			
Chapitre 042	270 000,00		Chapitre 042
Equilibre			
Chapitre 022	-752 200,00		
dépenses	0,00	0,00	recettes

Libellé Chapitre	INVESTISSEMENT		Libellé Chapitre
	Dépenses	Recettes	
Opérations réelles			
Chapitre 10	100 000,00	661 896,00	Chapitre 13
Chapitre 20	- 268 000,00	950 000,00	Chapitre 024
Chapitre 204	- 152 103,55		
Chapitre 21	3 093 429,62		
Chapitre 23	- 227 928,18		
Chapitre 27	25 000,00		
Chapitre 4541			
Chapitre 4581			
Opérations d'ordre			
Chapitre 040		270 000,00	Chapitre 040
Equilibre			
Chapitre 020	-688 501,89		Chapitre 021
dépenses	1 881 896,00	1 881 896,00	recettes

- D'approuver la décision modificative n°2 du budget annexe « Centre Aquatique » dont le bilan par chapitre est le suivant :

BILAN DM N°2 BA "Centre Aquatique"			
Libellé Chapitre	FONCTIONNEMENT		Libellé Chapitre
	Dépenses	Recettes	
Opérations Réelles			
Chapitre 011	- 75 000,00		
Chapitre 67	192 000,00		
Equilibre			
		117 000,00	Chapitre 75 - 7552
dépenses	117 000,00	117 000,00	recettes

Libellé Chapitre	INVESTISSEMENT		Libellé Chapitre
	Dépenses	Recettes	
Opérations réelles			
Chapitre 23	200 000,00		
Equilibre			
		200 000,00	Chapitre 13
dépenses	200 000,00	200 000,00	recettes

- D'autoriser le Maire ou son représentant à procéder aux écritures d'équilibre entre le budget principal et le budget annexe Centre Aquatique, cela au vu des déficits qui seront constatés à l'issue de la journée complémentaire et dans la limite des crédits inscrits au budget 2020 en fonctionnement et en investissement.

29 Actualisation de l'autorisation 2017-01 ' Centre Aquatique' - budget annexe ' Centre Aquatique ' - exercice 2020

Le Conseil Municipal, par 40 voix pour, décide :

- D'actualiser, sur le budget annexe « Centre Aquatique », l'autorisation de programme numéro 2017-01 concernant l'opération « Centre Aquatique » par une inscription complémentaire de crédits de paiement de + 200 000 € portant l'autorisation de programme à un montant total de 34 067 000 €. Les crédits de paiement étant ventilés annuellement de la manière suivante :

N°2017-01	Centre Aquatique	PROPOSITION AU VOTE - HT	
			34 067 000,00 €
		CP réalisés en dépenses au 31/12/2019	31 928 319,96 €

Proposition de vote	+ 200 000 €
---------------------	-------------

DEPENSES	CP réalisés 2017	CP réalisés 2018	CP réalisés 2019	CP 2020	Total AP
	1 809 091,35 €	8 890 716,76 €	21 228 511,85 €		

RECETTES	CP réalisés 2017	CP réalisés 2018	CP réalisés 2019	CP 2020	Total AP
	1 500 000,00 €	12 130 310,34 €	13 053 204,40 €		

- De voter la présente autorisation de programme au niveau du chapitre. Il est précisé que la répartition prévisionnelle par article est présentée, pour information,

30 Concession de service pour la gestion du centre aquatique de Valenciennes - Avenant n°2

Le Conseil Municipal, par 40 voix pour, décide :

- D'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant présenté à ce rapport ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

31 Concession de service pour la gestion du centre aquatique de Valenciennes - Protocole d'accord indemnitaire - COVID 19

Le Conseil Municipal, par 40 voix pour, décide :

- D'approuver le protocole transactionnel à conclure entre la Ville de Valenciennes et la SNC CA de Valenciennes ;
- D'Autoriser M. le maire ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération et notamment signer le protocole d'accord indemnitaire.

32 Débat et rapport d'orientations budgétaires 2021

Le Conseil Municipal, par 41 voix pour, décide :

- D'acter qu'un débat d'orientations budgétaires s'est tenu lors de la présente séance, sur la base d'un rapport fourni ainsi que du rapport égalité hommes/femmes.

Il est précisé que ce débat et les documents présentés ne constituent pas pour autant des engagements, mais définissent les perspectives et conséquences budgétaires prévisionnelles, eu égard aux investissements actuels, prévisions et propositions d'investissements des années à venir.

33 Rapport d'activité du SIMOUV 2019

Le Conseil Municipal, par 41 voix pour, décide :

- De prendre connaissance du rapport 2019.

34 Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes - Association VAFC

Le Conseil Municipal, par 41 voix pour, décide :

- De prendre connaissance de celui-ci.

35 Admissions en non-valeurs 2020

Le Conseil Municipal, par 41 voix pour, décide :

- D'admettre en non-valeur (imputation 6541) les titres référencés ci-dessous pour le budget général pour une somme totale de 13 510,20 € TTC,
- D'admettre en créances éteintes (imputation 6542) les titres référencés ci-dessous pour le budget général pour une somme totale de 484,02 € TTC.

ANNEXE – LISTE DES TITRES ADMIS :

Exercice	Titre	Motif de la présentation	Montant
2013	T-2079	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	1 425,60
2018	T-3624	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	1 372,20
2016	T-378	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	743,81
2013	T-1057	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	623,70
2017	T-3294	Combinaison infructueuse d'actes	543,00
2015	T-2397	Combinaison infructueuse d'actes	504,00
2015	T-2564	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	408,97
2014	T-2375	Combinaison infructueuse d'actes	266,62
2012	T-1186	Combinaison infructueuse d'actes	246,10
2014	T-2357	Combinaison infructueuse d'actes	237,13
2018	T-1503	PV perquisition et demande renseignement négative	215,95
2018	T-1033	PV perquisition et demande renseignement négative	215,95
2018	T-960	PV perquisition et demande renseignement négative	215,95
2018	T-1850	PV perquisition et demande renseignement négative	215,95
2013	T-2797	Combinaison infructueuse d'actes	190,20
2012	T-1855	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	177,74
2012	T-1277	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	154,01
2012	T-1578	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	149,04
2012	T-973	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	149,04
2015	T-1144	Combinaison infructueuse d'actes	146,30
2015	T-1566	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	145,32
2018	T-3065	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	129,60
2015	T-2124	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	127,80
2019	T-2083	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	124,80
2012	T-652	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	123,09
2016	T-2882	Combinaison infructueuse d'actes	120,00
2016	T-2430	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	120,00
2017	T-3040	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	120,00
2016	T-3033	Combinaison infructueuse d'actes	113,12
2016	T-1177	Combinaison infructueuse d'actes	98,57
2017	T-4072	NPAI et demande renseignement négative	90,00
2017	T-1214	Combinaison infructueuse d'actes	90,00
2016	T-3044	NPAI et demande renseignement négative	90,00
2016	T-1220	Combinaison infructueuse d'actes	90,00
2016	T-1524	NPAI et demande renseignement négative	90,00
2016	T-1523	Combinaison infructueuse d'actes	90,00
2017	T-855	NPAI et demande renseignement négative	90,00
2016	T-2038	Combinaison infructueuse d'actes	90,00
2016	T-2651	Combinaison infructueuse d'actes	90,00
2017	T-3456	NPAI et demande renseignement négative	90,00
2017	T-833	Combinaison infructueuse d'actes	90,00
2016	T-1570	NPAI et demande renseignement négative	90,00
2016	T-2644	NPAI et demande renseignement négative	90,00
2017	T-165	Combinaison infructueuse d'actes	90,00
2017	T-4076	Combinaison infructueuse d'actes	90,00
2017	T-3458	NPAI et demande renseignement négative	90,00
2017	T-4069	Combinaison infructueuse d'actes	90,00
2016	T-1573	Combinaison infructueuse d'actes	90,00
2016	T-2045	Combinaison infructueuse d'actes	90,00
2017	T-3451	NPAI et demande renseignement négative	90,00
2016	T-2649	Combinaison infructueuse d'actes	90,00
2017	T-3459	NPAI et demande renseignement négative	90,00
2017	T-846	NPAI et demande renseignement négative	90,00
2017	T-4068	NPAI et demande renseignement négative	90,00

2016	T-2047	Combinaison infructueuse d'actes	90,00
2015	T-1668	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	88,04
2013	T-282	NPAL et demande renseignement négative	73,51
2017	T-688	NPAL et demande renseignement négative	71,00
2017	T-1774	Combinaison infructueuse d'actes	61,20
2017	T-752	NPAL et demande renseignement négative	61,20
2017	T-465	Combinaison infructueuse d'actes	61,20
2017	T-1808	Combinaison infructueuse d'actes	61,20
2017	T-466	NPAL et demande renseignement négative	61,20
2017	T-1019	NPAL et demande renseignement négative	61,20
2018	T-890	NPAL et demande renseignement négative	61,20
2017	T-751	Combinaison infructueuse d'actes	61,20
2017	T-467	NPAL et demande renseignement négative	61,20
2017	T-1769	NPAL et demande renseignement négative	61,20
2017	T-480	Combinaison infructueuse d'actes	61,20*
2015	T-228	NPAL et demande renseignement négative	55,00
2015	T-789	NPAL et demande renseignement négative	55,00
2015	T-2187	Demande renseignement négative	53,46
2013	T-2070	Poursuite sans effet	53,24
2013	T-1049	NPAL et demande renseignement négative	53,24
2012	T-710	NPAL et demande renseignement négative	53,24
2016	T-454	Combinaison infructueuse d'actes	45,98
2016	T-28	Combinaison infructueuse d'actes	45,05
2017	T-2940	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	45,00
2015	T-1286	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	43,08
2015	T-1325	Combinaison infructueuse d'actes	40,50
2015	T-1335	Combinaison infructueuse d'actes	40,50
2014	T-2954	Combinaison infructueuse d'actes	40,50
2014	T-2372	Combinaison infructueuse d'actes	37,93
2014	T-2248	NPAL et demande renseignement négative	37,81
2015	T-2233	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	36,92
2016	T-2212	RAR inférieur seuil poursuite	22,85
2014	T-827	RAR inférieur seuil poursuite	15,45
2018	T-434	RAR inférieur seuil poursuite	14,20
2017	T-337	RAR inférieur seuil poursuite	13,86
2017	T-3178	RAR inférieur seuil poursuite	13,25
2018	T-1935	RAR inférieur seuil poursuite	13,00
2018	T-994	RAR inférieur seuil poursuite	12,30
2017	T-333	RAR inférieur seuil poursuite	11,90
2017	T-3079	RAR inférieur seuil poursuite	11,00
2015	T-1231	RAR inférieur seuil poursuite	10,93
2017	T-3555	RAR inférieur seuil poursuite	10,60
2017	T-3445	RAR inférieur seuil poursuite	10,60
2017	T-3176	RAR inférieur seuil poursuite	10,60
2017	T-3081	RAR inférieur seuil poursuite	10,57
2018	T-994	RAR inférieur seuil poursuite	5,30
2017	T-3555	RAR inférieur seuil poursuite	4,50
2017	T-1540	RAR inférieur seuil poursuite	2,87
2017	T-3248	RAR inférieur seuil poursuite	0,66

mandat au 6541	13 510,20
-----------------------	------------------

2016	T-562	Surendettement et décision effacement de dette	150,00
2014	T-2727	Surendettement et décision effacement de dette	152,82
2015	T-2936	Surendettement et décision effacement de dette	120,00
2017	T-1809	Surendettement et décision effacement de dette	61,20

mandat au 6542	484,02
-----------------------	---------------

36 Clôture de legs consentis au profit de la ville de Valenciennes

Le Conseil Municipal, par 41 voix pour, décide :

- D'acter la clôture des legs présentés.

La séance est levée à 18h30

Conformément à l'article L2121-25 du Code Générale des Collectivités Territoriales, affichage de ce compte rendu est effectué sur le tableau prévu à cet effet dans le hall de l'Hôtel de Ville le - 8 DEC 2020 pour y demeurer jusqu'au - 8 FEV. 2021

A Valenciennes, le - 8 DEC. 2020

LE MAIRE

Laurent DEGALLAIX